

Pour diffusion immédiate

## ***Pandémie de la COVID-19***

### **SOUTIEN DE PRÈS DE 2,9 M\$ POUR ATTÉNUER LES IMPACTS FINANCIERS DE LA PANDÉMIE DES MUNICIPALITÉS DANS LE COMTÉ DE MÉGANTIC**

**Lac-Mégantic, le 7 octobre 2020.** – Le député de Mégantic et adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (volet Affaires municipales), M. François Jacques, est heureux d’annoncer qu’une aide financière totale de 2 877 364 \$, financée à parts égales entre les gouvernements du Québec et du Canada, sera octroyée aux 36 municipalités de la circonscription de Mégantic.

Grâce à cette aide, les administrations municipales pourront couvrir directement leurs dépenses occasionnées par la pandémie, comme les hausses de coûts liées à la sécurité publique, aux adaptations de bâtiments, à l’opération de camps de jour municipaux et aux processus démocratiques dans les municipalités (conseils municipaux, élections partielles et générales). Ce soutien vise également à compenser les pertes de revenus des municipalités, comme les revenus de permis, des droits sur les mutations immobilières, des amendes et pénalités et des stationnements.

#### **Citations**

« Depuis le début de la pandémie, notre gouvernement est à l’écoute des besoins des municipalités. Nous mettons de l’avant le soutien nécessaire afin qu’elles puissent être en mesure de s’adapter à la situation et de continuer d’offrir des services de qualité aux citoyennes et aux citoyens. C’est une somme considérable que nous consacrons maintenant à la disposition de toutes les municipalités du Québec. Elles seront ainsi mieux outillées pour faire face à la COVID-19, tout en se préparant à contribuer activement à la reprise économique. Au bout du compte, c’est l’ensemble des collectivités qui bénéficiera de cette initiative. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation*

« Cette aide financière importante donnera davantage de flexibilité et de prévisibilité aux municipalités. Cela permettra d’éviter des hausses du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ou des réductions de services. »

*Eric Girard, ministre des Finances*

« Ce soutien accordé aux 36 municipalités de la circonscription de Mégantic est une excellente nouvelle pour l’ensemble des citoyennes et des citoyens. Certes, les municipalités doivent adapter leurs façons de faire en raison de la pandémie, comme c’est le cas partout au Québec et dans tous les secteurs. Les sommes annoncées permettront aux organismes municipaux de combler les manques à gagner et de couvrir les dépenses supplémentaires liées à la pandémie, afin de continuer à bien servir toute la population. »

*François Jacques, député de Mégantic et adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation (volet Affaires municipales)*

#### **Faits saillants**

- L’aide financière pour l’ensemble des municipalités du Québec est de 800 M\$. Elle découle d’une entente survenue entre les gouvernements du Québec et du Canada en vertu de l’*Accord sur la relance sécuritaire*. Ainsi, une enveloppe de 2,3 G\$ sera mise à la disposition

des municipalités et des organismes de transport collectif pour pallier les pertes de revenus et les dépenses occasionnées par la COVID-19. Une [annonce](#) à cet effet a eu lieu le 25 septembre dernier.

- Pour chaque municipalité, le montant de l'aide a été déterminé selon une approche mixte qui tient compte de deux facteurs, soit du poids démographique et des impacts de la pandémie.
- Cette aide pourra être utilisée par chaque municipalité, tant en 2020 qu'en 2021, à sa convenance.
- Une somme de 100 M\$ est réservée pour pallier d'éventuels besoins particuliers qui pourraient être établis au cours des prochains mois. Elle permettra de tenir compte, pour les régions, des contrecoups à venir de la pandémie. Le recours à cette réserve sera précisé au cours de l'hiver 2021.

**Lien connexe :**

Les représentants des municipalités et des organismes municipaux ainsi que la population sont également invités à consulter le <https://quebec.ca/coronavirus>. Il est également possible d'obtenir de l'information en appelant au 1 877 644-4545.

Pour en savoir davantage, suivez-nous sur les médias sociaux :



[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)  
[twitter.com/MAMHQC/](https://twitter.com/MAMHQC/)

– 30 –

**Sources :**

Cyndia Lacasse  
Directrice du bureau de circonscription et conseillère  
M. François Jacques, député de Mégantic et Adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (Volet Affaires municipales)  
[cyndia.lacasse@assnat.qc.ca](mailto:cyndia.lacasse@assnat.qc.ca)  
1 800 567-3523

Katy Cloutier  
Attachée de presse  
M. François Jacques, député de Mégantic et Adjoint parlementaire de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (Volet Affaires municipales)  
[katy.cloutier@assnat.qc.ca](mailto:katy.cloutier@assnat.qc.ca)  
1 800 567-3523